

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 36

Artikel: Waterloo
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur notre demande, M. le professeur Duveluz a bien voulu nous préparer le petit travail qui va suivre. Il contient des explications et des détails spéciaux qui ne peuvent manquer d'intéresser les personnes appelées à consulter des plans ou des cartes géographiques. Les touristes et les officiers, entre autres, qui ont toujours quelque carte en poche, le liront avec plaisir.

Echelle ou Maasstab.

On donne le nom d'*échelle* au rapport qui existe entre les longueurs des lignes tracées sur un *plan topographique* et les longueurs des lignes correspondantes mesurées sur le terrain. Ce rapport varie suivant l'étendue du terrain et la destination du plan ou de la carte.

Un plan est à l'échelle de $1/100$ (*un centième*) quand l'*unité de longueur* sur le terrain est représentée par une unité 100 fois plus petite sur le plan : ainsi le mètre est représenté par un centimètre.

Si une carte est dressée à l'échelle de $1/50000$ (*un cinquante millième*) l'*unité de longueur* sur le terrain sera représentée sur la carte par une ligne 50000 fois plus petite ; ainsi, par exemple, le *kilomètre* sera représenté par *deux centimètres*. Deux villes, dont la distance réelle est de 6 kilomètres, seront éloignées de 12 centimètres sur la carte. Réciprocement, si, ayant cette carte sous les yeux, vous mesurez la distance qui sépare deux localités ou deux sommets quelconques et que vous trouvez 30 centimètres, cela signifie que les deux points considérés sont éloignés de $30 \text{ cm.} \times 50000 = 1500000 \text{ cm.} = 15 \text{ km.}$ (à vol d'oiseau).

Les architectes font leurs plans à l'échelle de $1/50$, $1/100$, $1/200$, etc., suivant les circonstances ou les exigences.

Dans nos cadastres, les plans des villes et des villages, ainsi que ceux des vignes et des terrains très fractionnés, sont à l'échelle de $1/500$, soit 2 millimètres pour 1 mètre ; le détail — 10 hectares et au-dessous — à l'échelle de $1/1000$; les mas de 10 à 50 hectares, à l'échelle de $1/2000$, et les surfaces au-dessus de 50 hectares, à l'échelle de $1/4000$.

L'échelle de $1/50$ correspond à 2 cm. pr mètre.

»	$1/100$	»	1 cm.	»
»	$1/200$	»	5 mm.	»
»	$1/250$	»	4 mm.	»
»	$1/300$	»	2 mm.	»
»	$1/400$	»	1 mm.	»

et ainsi de suite.

Plus le terrain ou le pays est grand, plus l'échelle est petite, sans qu'il y ait cependant une règle absolue.

La grande carte de la Suisse, dite du général Dufour, est à l'échelle du $1/100000$; le kilomètre y est représenté par 1 centimètre.

Les cartes du Club Alpin sont à l'échelle de $1/50000$, c'est-à-dire à une échelle double : 2 cm. pour le kilomètre.

Voici l'échelle de quelques cartes en usage dans nos écoles :

Carte murale de la Suisse, de Keller	$1/200000$
Carte des chemins de fer de la Suisse	$1/300000$
Carte murale de l'Europe, D. M. gnat	$1/300000$
Dans l'atlas de Wettstein :	

la Suisse est à l'échelle de . . . $1/1000000$
l'Europe $1/10000000$
l'Océanie $1/20000000$
l'Asie, l'Afrique et l'Amérique . . $1/50000000$

La notation $1/50$, $1/100$, $1/25000$, etc., n'est pas générale, car on voit très fréquemment l'échelle — *Maasstab*, en allemand — indiquée de la manière suivante : $1:50$, $1:100$, $1:25000$.

Ne serait-il peut-être pas plus rationnel d'employer la notation décimale $0,01$ — $0,02$ — $0,05$ — $0,001$ — $0,005$ — etc.? C'est une question que je soumets à messieurs les géomètres.

Si l'échelle est double, les dimensions sont doubles et, par conséquent, la surface quadruple.

Si le plan d'un bâtiment est à l'échelle de $1/500$, la place occupée par ce bâtiment sur le plan sera $500 \times 500 = 250000$ fois plus petite que celle qu'il occupe sur le terrain.

Le lac Léman, dont la superficie est de 578 kilomètres carrés, n'occupe sur la grande carte Dufour qu'une petite surface de 578 centimètres carrés.

M. DUVELUZ.

On ami que n'est qu'on chenapan.

Robâ po avâi dè l'ardzeint, cein sè vâi ti lè dzo ; mà sè férè passâ po voleu quand on n'a rein robâ, cein est pe râ.

On estassier, on rupian, qu'avâi medzi tot son bin ein herba et à quouï ne restâvè que 'na treintanna dè pices de 5 francs, sè peinsâvè que cein allâvè bintout étrè royaumâ, et po tatsi dè sè reimplioumâ, l'eut l'idée d'allâ pè Saxon, dein lò Valâ, iò on poivè djuï à l'ardzeint et iò on poivè gâgni onna troupa dè millè francs tot per on coup. Lo gaillâ étaï trâo tsaropa po travailli, et coumeint n'avâi jamé z'âo z'u battu lo coup, n'râi rein su férè.

Quand don l'arrêvâ per lé avoué sè treinta pices, lè met coumeint on derâi bin su onna pliotâ dein la maison iò on djuïvè, et le furont raccliâies ein on part dè menutès, que lo lulu sè trovâ nettiyi à tsavon.

Que fallâi-te sérè? Sè niyi dein lo Rhoûno ? Tsertsi dè l'ovradzo ? Teindrè la demi-auna ? Rein dè tot cein ! Quand on a dâo toupet, pou dè concheince et qu'on sâ bin derè lè meintès, on s'ein tirè sovint mi què lè bravès dzeins que vont lo drâi tsemin ; et pi vo sèdè : que vint pourro, vint crouïo ! Adon lo gaillâ écrit à ne n'ami que tagnâi 'na pinta pè Dzenèva, et que n'étaï pas la fleu non plie ; lâi fâ que l'avâi perdu cein que lâi restâvè ; mà qu'ein sè promeneint l'avâi trovâ derrâi on bosson on carnet pliein dè beliets dè banqua dè millè francs et que y'ein avâi houitanta, et que cé qu'a-vâi cein perdu avâi fê publiyi pè lo tambou que y'avâi ceint francs dè recompeinsa à quoi rapporterai stu carnet. « Mè su bin peinsâ, se fasai lo rupian, que 'na brava dzein dévessâi cein reindrè à son propriétéro ; mà quand on n'a pas lo sou et qu'on trâovè on tôt

magot, tota 'na fortuna, l'est bin molési dè cein rebailli. Et pi mè su peinsâ que cé qu'avâi cein perdu étai ion dè clliâo retsâ por quoui cllia soma n'est que 'na foutaisé et que binsu l'allâvè cein djuï et que la perdrâi tot parâi et l'é gardâie. Adon coumeint nion ne sâ que y'é cein trovâ, y'e peinsâ à tè et mè su de : mè vé cein partadzi avoué me n'ami François, que n'est pas on crâisu non plie et qu'est on bon zigue ; mà coumeint dusso pâyi ma peinchon et qu'on sâ que su raccliâ, vu que n'e pe rein redjuï, n'ouzo pas tzandzi on beliet dè millè francs, po cein qu'on sè démaufierai d'ouïe et te vigno démandâ dè mè prâtâ et dè m'einvoyi dou ceints francs pè la pousta, po que pouéssô pâyi ma peinchon et férè vairé dè iò mè vint l'ardzeint ; mà n'ein pipa pas lo mot, et tè reimborséi ein partadzeint la renaille. »

L'ami, tot conteint, fasai dâi chauts dè dzouïo quand l'a reçu la lettra. « Quaranta millè francs ! se sè peinsâvè, cein ne sè trâovè pas coumeint dâi pivès dein on bou ! » et lâi récrise tot lo drâi ein lâi marquent su la lettra que n'étaï pas dou ceints francs que lâi einvoyivè, mà trâi ceints, po que l'aussé prâo...

Mâ dâo diablio que reve clliâo trâi ceints francs ! Lo chenapan n'avâi min trovâ dè carnet, mà l'avâi cein ruminâ po teri onna carotta ào pourro diablio dè carbatier. Et dè bio savâi que cllia tsaravoûta ne retornâ pas pè Dzenèva, kâ lo carbatier, que ve bintout que l'étaï robâ coumeint dein on bou, étai furieux, et djurâ que se lo pandoure rabordâvè lâi volliâvè toodrè lo cou.

Waterloo.

C'est un document des plus intéressants que la relation inédite de la bataille de Waterloo que publie la *Revue hebdomadaire*. Ce récit détaillé du suprême combat est dû au général Delort, bien placé pour l'écrire, puisque, sous les ordres de Ney et du général Milhaud, il commandait à Waterloo une division de cuirassiers.

Tout le récit, très passionnant, est à lire. Voici, d'après le général Delort, toutes les causes de la perte de cette grande bataille.

La première et la plus incontestable est la conduite du général Grouchy dans les journées des 17 et 18. Ses fausses manœuvres et son inexplicable lenteur nous ont privé de la moitié de nos forces, lorsque chacune des armées anglaise et prussienne était déjà bien supérieure à la nôtre.

La seconde est l'intrépidité de l'infanterie anglaise, qui a opposé pendant toute la journée aux attaques les plus impétueuses et les plus terribles une fermeté inébranlable.

La troisième est la persistance de l'empereur à suivre son plan d'attaque contre les Anglais, lorsqu'il a été averti que toute l'armée prussienne débordait son flanc droit et qu'il n'avait plus à compter sur la coopération efficace et nécessaire du maréchal Grouchy.

La quatrième est d'avoir fait charger pré-

maturément l'élite de la cavalerie française sur un terrain montueux, de difficile accès, défendu par plusieurs lignes d'infanterie, par toute la cavalerie anglaise, par une artillerie formidable et sur lequel cette cavalerie ne pouvait à coup sûr obtenir un succès décisif.

La cinquième est de n'avoir pas tenu au moins une bonne partie de cette cavalerie d'élite en réserve, pour s'opposer en temps opportun aux progrès de la cavalerie prussienne, la contenir et la repousser. Je ne doute pas que cette cavalerie, appuyée de plusieurs bataillons de la garde impériale et convenablement placée, n'eût rétabli les affaires, quelque désespérées qu'elles aient pu paraître, et repris le champ de bataille.

La sixième est le peu de résistance opposée par quelques bataillons du 1^{er} corps d'infanterie quand Blücher se présenta au village de Lahaye. Cette position importante, presque aussitôt abandonnée qu'attaquée, devait être défendue avec une invincible opiniâtreté. Ces bataillons donnèrent dans le moment le plus critique un funeste exemple. Cette molle conduite encouragea les Prussiens et facilita la réunion de toutes leurs forces.

La septième enfin est le défaut de confiance d'un bon nombre de soldats dans quelques généraux et dans quelques officiers. Depuis la désertion du général Bourmont et en raison même des événements si divers de 1814 et de 1815, ils les supposaient, à la vérité contre toute vraisemblance, disposés à la trahison ; mais leurs craintes et leurs défiances influèrent évidemment sur leur conduite devant l'ennemi.

(*La France.*)

Etudiants.

Le correspondant de *l'Indépendance belge*, à Berne, a envoyé à ce journal un très curieux article sur les étudiants, auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« La Suisse, sur une population de trois millions d'habitants, compte une Ecole polytechnique fédérale où l'on enseigne à peu près tout, cinq Universités, une Académie et une Université catholique. Zurich a l'Ecole polytechnique et son Université, puis viennent Berne et Bâle, dans la Suisse allemande, Genève et Lausanne dans la Suisse romande. Neuchâtel a son Académie et Fribourg son Université catholique de création récente.

Dans les universités de la Suisse allemande, les mœurs sont quelque peu celles des universités d'Allemagne. Les étudiants sont constitués en corporations, portant « couleurs. »

Dans les Universités de la Suisse romande, ces institutions sont peu populaires ; l'étudiant de race latine est plus individualiste, il a une aversion naturelle de la contrainte et de la discipline des corps. Les saturnales, la glorification de la pipe et de la chope, les farces de gros sel, la tendance à se distinguer du reste de la société, autant par des travers que par des qualités, sont moins évidentes. On trouve ces traditions universitaires d'Outre-Rhin ridicules.

La vie de brasserie, les aventures nocturnes, si fréquentes en Allemagne, et qui consistent, par exemple, à décrocher les enseignes sur toute l'étendue d'une rue, à briser quelques glaces de réverbères, à traiter l'habitant de « philistine », à le considérer comme très honoré si un étudiant veut bien lui louer une chambre ; tout cela y est inconnu.

L'empereur Guillaume a glorifié les mœurs des universités, le duel surtout, qu'il considère comme une tradition à cultiver avec une sollicitude jalouse.

Dans sa pensée, ces rencontres forment le caractère, entretiennent le courage moral et la virilité d'une jeunesse qui, plus tard, dans la vie, aura l'occasion de mettre à profit les enseignements de cette éducation chevaleresque.

La *mensur* est considérée comme une des coutumes les plus nobles de la vie universitaire.

Deux corps d'étudiants se vouent, par suite de rivalités, d'hostilité séculaire, une aversion que rien ne justifie, mais qu'on entretient. Il y a provocation, la *mensur* est organisée, on désigne ceux qui y prendront part, on se rend dans quelque établissement qui met une salle à la disposition des belligérants.

Ceux-ci ont endossé des cuirasses, des casques, qui garantissent le corps contre des coups perfides ; les yeux sont protégés par des lunettes ; seul, le visage est découvert et exposé aux coups des rapières, qui, du reste, sont parfaitement phéniques, de crainte d'accidents causés par l'empoisonnement du sang.

Les passes sont acharnées, le sang coule, les adversaires sont remplacés ; pendant qu'on mesure les blessures, qu'on prend note des coups sur un registre spécial, les autres continuent le combat.

Pendant des semaines, il ne sera question que des phases de ce combat en masse ; les blessés, après avoir passé quelques jours en chambre, commencent à se montrer et à reparaitre aux cours. La police, qui empoigne les deux premiers manants venus, qui se battent à la rue, n'a garde d'intervenir ; ces sortes d'affaires sont entrées dans les mœurs, on ne comprendrait pas l'intervention de l'autorité.

M. de Bismarck a été un spadassin de première ordre ; l'empereur d'Allemagne a été témoin dans plus d'une de ces rencontres ; les professeurs eux-mêmes se sont battus ; les juges, les hauts fonctionnaires, les dignitaires de tout ordre portent au visage la trace indélébile de leurs aventures de jeunesse.

Plus de vivandières, plus de cantinières.

Il y a longtemps déjà qu'elles ont disparu, chez nous, ces alertes vivandières, suivant la troupe d'un petit air crâne, et distribuant les petits verres à chaque étape. Elles firent place aux cantinières, attachées à chaque bataillon, et qui viennent d'être supprimées pour les manœuvres du 1^{er} corps d'armée.

Donc plus de jolies cantinières, plus de joyeuses et accortes vivandières réjouissant quelques instants les yeux et le cœur du soldat fatigué.

C'est presque dommage, n'est-ce pas ?

En France, les cantinières existent encore, et il n'y a pas si longtemps que Mme Cordier, l'une des plus anciennes, qui s'est distinguée dans la guerre de 1870-71, par des prodiges de valeur, a reçu la médaille militaire.

Mais, depuis 1890, le Ministère de la Guerre a supprimé le costume des cantinières et décidé que celles-ci ne prendraient plus part au défilé des troupes et resteraient dans leur voiture.

Il fallait donc dire adieu au joli uniforme tricolore, jupe rouge, corsage bleu et tablier blanc, si souvent illustré dans les champs de bataille même, et que plus d'un peintre militaire avait fait figurer glorieusement dans ses tableaux.

« De ce jour, disait, il y a quelques mois, le *Petit Parisien*, on a cessé de voir à la tête de nos bataillons, les jours de revue, la cantinière en veste bleue, au coquet chapeau ciré à plumes, portant au côté le petit tonneau bariolé ; elle était reléguée au rang de simple débitante, après avoir été longtemps la compagne d'armes de nos soldats. Qui de nous ne se rappelle l'avoir vue, marchant après le tambour-major, attirant en même temps que lui tous les regards ? Elle venait derrière la musique et, ma foi ! on n'avait pas de peine à se rendre compte qu'elle savait ce qu'elle valait ! Maintenant, tout ce qui la désigne, c'est une plaque au bras portant ce mot : *Cantinière*.

» Il faut le dire : ce n'est pas sans regret que l'armée a vu disparaître le costume de la vivandière. Sous son habit militaire, vaillante et glorieuse, elle faisait, la brave femme, partie intégrante du régiment. Et quand elle donnait la goutte à boire les jours de combat, les troupiers vidant son petit tonneau tricolore n'oublaient pas de lever leur verre à sa santé.

» L'histoire des vivandières, si on l'écrit, contiendra plus d'un chapitre émouvant. C'est que ces braves femmes avaient se dévouer et, plus d'une fois, elles se signalèrent par leur courage. Plus d'une fois, leur voiture servit d'ambulance ; elles y recueillaient les trainards, les éclopés. Tour à tour infir-